

SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ALBRET

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID : 040-254003171-20231220-SOR_DL1_151223-DE



N° 1

Objet : Concession d'aménagement du lotissement à vocation économique de Labrit : approbation du compte rendu annuel d'activités au titre de l'exercice 2022

Le 15 décembre 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 1^{re} Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Dominique COUTIERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Dominique COUTIERE
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Magali VALIORGUE
- Mme Salima SENSOU
- M. Damien DELAVOIE

Représentant la Communauté de communes Cœur Haute Lande :

- Mme Jeanne COUTIERE

Avait donné procuration :

- M. Jean-Paul FUENTES à Mme Jeanne COUTIERE

Etais excusé :

- M. Paul CARRERE

Etaient également présents :

- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur
- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
 - M. Bernard SAPHY, Responsable du Pôle Attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...

**Le Comité Syndical,**

VU la convention modifiée de concession d'aménagement en vue de la réalisation d'un lotissement à vocation économique sur la commune de Labrit conclue le 27 mars 2009 entre le Syndicat Mixte et la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL), et notamment son article 16-1 prévoyant la remise par la SATEL d'un compte rendu financier annuel,

VU le compte rendu d'activités transmis par la SATEL au titre de l'exercice 2022,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le compte rendu annuel d'activités, tel que présenté par la SATEL au titre de l'exercice 2022.

Le Président du Syndicat Mixte,

✓



Dominique COUTIERE